

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Assises provinciales sur la vie chère : d'importantes recommandations

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

ENTAMÉES jeudi à Libreville pour le compte de la province de l'Estuaire, les assises provinciales sur la vie chère se sont achevées hier. Membres des administrations publiques, opérateurs économiques, ménages, membres du gouvernement et gouverneur de la province de l'Estuaire ont échangé sur 5 thématiques pour trouver des solutions devant contribuer à réduire le coût élevé de la vie. À savoir : l'alimentation et la restauration ; l'habitat ; le transport ; la santé et l'éducation ; la parafiscalité et la fiscalité. Ainsi, d'importantes recommandations ont été faites, issues de

différentes observations du quotidien des Gabonais. Dans le secteur du transport terrestre, les participants ont déploré la multitude de contrôles routiers sur la Nationale 1 comme à Libreville. Selon les observations, ces contrôles excessifs concourent à l'augmentation du prix du transport. Il est donc proposé un poste de contrôle par province.

En matière de transport aérien, le coût élevé du billet d'avion pour les lignes de l'intérieur du pays a aussi été décrié. Les panélistes ont suggéré à cet effet une harmonisation ou la mise en place d'une mercuriale du prix du billet d'avion.

Sur le plan de l'alimentation et de la restauration, les limites de la mercuriale des prix lancée en

octobre 2022 ont été mises en exergue. Cette dernière ne prend par exemple pas en compte les aliments de première nécessité localement produits. Une révision de la mercuriale actuelle a donc été suggérée.

Les travaux ont été bouclés par le ministre Pascal Houangni Ambourou. Après ces premiers débats sur la vie chère, Libreville abritera du 8 au 10 avril prochain, des assises nationales qui examineront les recommandations issues des assises provinciales qui se sont tenues sur toute l'étendue du territoire.



Photo: DR

Les participants ont marqué leur intérêt aux échanges.

Les regards tournés vers le gouvernement

GMNN
Libreville/Gabon

LA ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou et le ministre délégué auprès du ministre des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures, chargé de la Connexion des territoires, Mamadou Omar Boueni, ont ouvert, coordonné et clôturé à Tchibanga, les 30 et 31 mars, les assises provinciales de la Nyanga sous la responsabilité technique la gouverneure Nicole Nouhando

À l'instar des autres provinces, dans la Nyanga, un Comité provincial a été mis en place par la gouverneure au sein duquel étaient présents les maires, les présidents des conseils départe-

mentaux, les responsables des administrations déconcentrées, les responsables des syndicats des commerçants, les commerçants, les opérateurs économiques, la société civile, les responsables des associations des consommateurs, les chercheurs et scientifiques, des personnes intéressées par la problématique.

Même son de cloche dans les autres provinces. À Oyem, Franceville et les autres localités, les autorités ont pu recueillir les perceptions des populations sur la vie chère dans les différentes localités et ressortir les principaux facteurs explicatifs. Des solutions à court, moyen et long termes, pour lutter efficacement contre ce phénomène ont été proposées pour examen lors des assises nationales du 8 au 10 avril prochain.



Photo: DR

La ministre de l'Économie Roboty-Mbou durant les travaux.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

ADMINISTRATION PROVISOIRE

COMMUNIQUÉ

(Portant réception des pièces de maintien de droits : certificats de vie /certificats de non-remariage)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les bénéficiaires de pension et de rente qui n'ont pas déposé leur certificat de vie ou de non-remariage depuis 2022, pour le compte de l'année en cours, que la réception de ces pièces est prolongée **jusqu'au 14 avril 2023**, dans les différentes agences de la CNSS.

Les personnes qui ne déposeront pas lesdits certificats dans les délais prescrits, verront leurs prestations suspendues dès la prochaine échéance de paiement des pensions.

Par ailleurs, le contrôle physique des bénéficiaires payés par virement bancaire initialement prévu du 27 mars au 14 avril 2023 est reporté à une date ultérieure.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 22 mars 2023

L'ADMINISTRATION PROVISOIRE

2070, Avenue Georges Damas Aleka, Batavia • B.P : 194 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25
Centre d'appels : 902 • Service écoute clients et plaintes : 901 www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel